

Les publications du Pôle halieutique,
mer et littoral de L'Institut Agro n° 54



Transition et adaptation, analyse des modalités du changement de pratiques des acteurs de la pêche professionnelle

Programme TRANSIPECHE : Scénarios de
transition écologique et sociale des pêches
françaises



Avec le soutien financier de

Fondation 20|5|0

Ce rapport a été rédigé par l'équipe de la Cellule Études et Transfert du Pôle halieutique, mer et littoral de L'Institut Agro dans le cadre du programme partenarial TRANSPECHE.

La citation de ce document se fait comme suit :

Le Bras Quentin, GASCUEL Didier, QUEMPEL Florian, LEVREL Harold. 2024. Transition et adaptation, analyse des modalités du changement de pratiques des acteurs de la pêche professionnelle. Rapport du programme TRANSPECHE : Scénarios de transition écologique et sociale des pêches françaises. Les publications du Pôle halieutique, mer et littoral de L'Institut Agro n° 54, 40 p.

Contact :

Didier GASCUEL

Pôle halieutique, mer et littoral de L'Institut Agro

65 rue de Saint-Brieuc - CS 84215

35042 Rennes Cedex

Tél. : 02 23 48 58 62

didier.gascuel@institut-agro.fr

© L'Institut Agro Rennes-Angers 2024

© Photos L'Institut Agro Rennes-Angers

Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International. Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.

Les publications du Pôle halieutique, mer et littoral
de L'Institut Agro n° 54

Transition et adaptation, analyse des modalités du changement de pratiques des acteurs de la pêche professionnelle

Programme TRANSIPECHE : Scénarios de transition écologique
et sociale des pêches françaises

Janvier 2024

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	1
Introduction.....	2
Contexte d'analyse.....	4
Définition des champs théoriques utilisés.....	4
Études des transitions.....	4
La théorie de la justification de Boltanski et Thévenot	5
La notion d'idéal type	6
Évolution de la pêche française	6
Méthodologie	8
Résultats.....	10
Les idéaux types de transition individuelle.....	10
1. Non-transition.....	11
2. Adaptation contrainte	12
3. Anticipation rationnelle	13
4. Transition épicurienne.....	14
5. Transition révolutionnaire	15
Des exemples de transition du système de gestion.....	16
Protection de la petite pêche côtière du quartier maritime de Paimpol	16
Auto restriction collective de la production de coquilles Saint-Jacques : « Pêcher moins pour gagner plus ».....	17
Une généralisation de ces transitions est-elle possible ?	18
Discussion - Quels leviers pour les transitions ?	19
Conclusion	21
Remerciements	23
Bibliographie.....	24
Annexes	28

Les crises simultanées et successives (changement climatique, érosion de la biodiversité, Brexit, COVID, prix du gasoil...) imposent une transformation profonde et urgente du secteur de la pêche qui doit être accompagné vers la performance écologique et sociale. Un groupement de recherche s'est constitué à cette fin, sous la responsabilité scientifique et technique de plusieurs instituts de recherche (L'Institut Agro, AgroParisTech, EHESS-CNRS, Université Paris 2 Panthéon ASSAS) et en interaction avec des acteurs de la société civile (Atelier des jours à venir, association Bloom, Shift Project). Le groupement de recherche entend aborder la question des transitions de manière globale et interdisciplinaire, en intégrant autant les paramètres écologiques que ceux humains, notamment dans leurs dimensions sociales, culturelles, économiques. Les principaux objectifs du groupement sont de :

- mieux connaître les impacts des principales pêcheries ;
- comprendre les leviers et les obstacles aux transitions dans le secteur de la pêche ;
- proposer des schémas de transitions pour les plus impactantes d'entre elles en imaginant des formes opérationnelles d'accompagnement.

Les activités de recherche du groupement sont organisées par axes thématiques. En partenariat avec AgroParisTech, le Pôle halieutique, mer et littoral de l'Institut Agro est plus spécifiquement en charge du programme « TRANSPECHE : Scénarios de transition écologique et sociale des pêches françaises », financé par la Fondation 2050. Ce programme vise à partager un constat, à identifier des scénarios, et à proposer une feuille de route concrète pour la transition des pêches impactantes vers une réduction drastique des émissions de CO₂, vers des pratiques de pêche « écosystémiques » compatibles avec la préservation de la biodiversité marine et avec le maintien d'une pêche au service des sociétés humaines et des territoires côtiers.

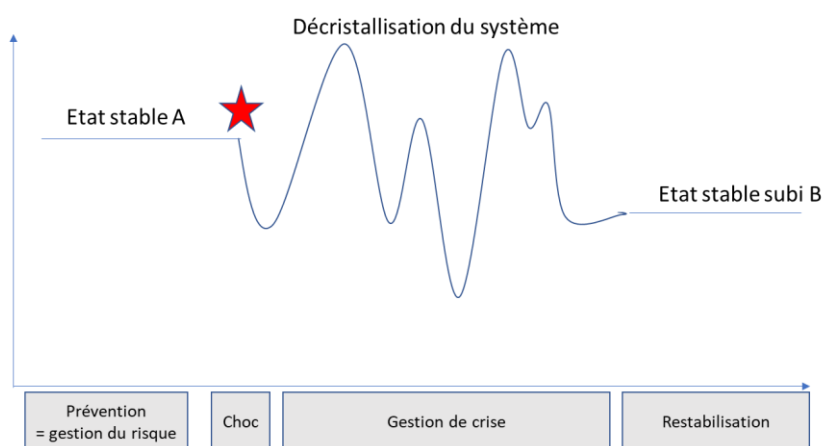
Le programme TRANSPECHE s'appuie, d'une part, sur un diagnostic quantitatif des performances écologiques, écologiques et sociales des flottilles françaises (Quemper *et al.*, 2024), et d'autre part, sur un travail d'enquête mené auprès de pêcheurs engagés dans la transition avec l'objectif d'analyser les changements de pratiques des acteurs de la pêche professionnelle, leurs motivations, leurs modalités, mais aussi les freins et les leviers associés. C'est ce volet qui fait l'objet du présent rapport.

La pêche, activité historique sur les littoraux français, génère d'importantes ressources économiques pour les territoires côtiers et contribue à l'alimentation des populations (Boloignon *et al.* 2000). Les produits aquatiques représentent 17 % de l'apport en protéines animales en moyenne dans le monde, mais seulement 12 % en moyenne pour les pays les plus riches (FAO, 2022). Avec plus de 2,7 millions de tonnes équivalent poids vif de produits aquatiques consommés en France en 2020 (FranceAgriMer, 2021), la pêche française représente moins de 20 % de la consommation nationale de produits aquatiques (FranceAgriMer, 2022).

Les évolutions des socio-écosystèmes sont influencées par leur environnement à différentes échelles, du micro au macro. Les tendances de fond d'évolution de la société orientent notamment les systèmes de production alimentaire vers une réduction de leurs impacts environnementaux. Cette transition est particulièrement étudiée dans le secteur agricole (Lamine *et al.*, 2009, 2012 ; Fares *et al.*, 2012 ; Baysse-Lainé, 2021), mais beaucoup moins dans le secteur halieutique (Van Hoof *et al.*, 2020) où le concept de pêche durable, aux définitions multiples, cache des réalités variables (Direction Interministérielle de la Transformation Publique, 2023 ; Gascuel, 2023 ; Savina-Rolland *et al.*, 2023).

La transition peut être définie comme le passage graduel d'une situation à une autre, soit une évolution planifiée vers un idéal, une vision, un objectif choisi. Plusieurs voies ou trajectoires peuvent être utilisées pour atteindre un même objectif. De son côté, l'adaptation est définie comme un changement contraint, survenu ou mis en place, qui augmente les chances de survie dans un nouvel environnement. La figure 1 permet d'illustrer la différence conceptuelle entre ces deux définitions.

Adaptation d'un système en cas de crise/choc



Transition planifiée d'un système

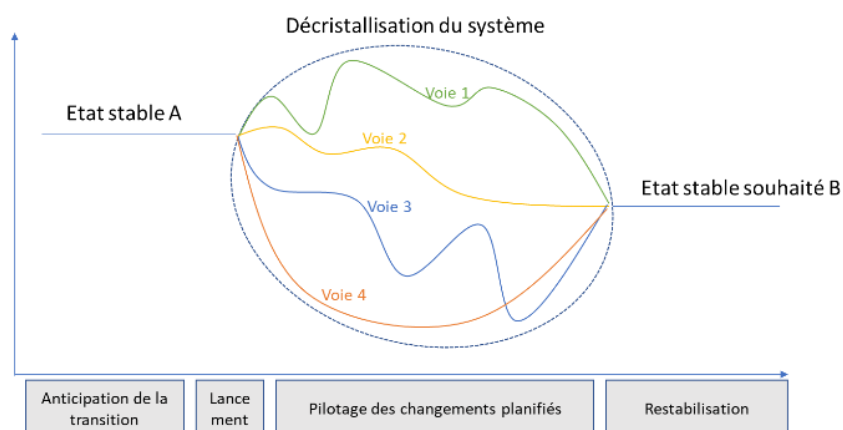


Figure 1 : Illustration de la différence de définition entre adaptation (haut) et transition (bas)

Les politiques publiques, principalement européennes et nationales, permettent d'orienter l'activité de pêche à travers les leviers des financements, des contraintes techniques et de la gestion des droits à produire. Les évolutions à marche forcée pour diminuer les pratiques les plus impactantes sur l'environnement rencontrent cependant une forte opposition au sein du secteur au niveau français et européen (Chartier, 2023). Ce fut par exemple le cas au printemps 2023 avec la proposition de la Commission Européenne d'aller vers une interdiction de la pratique des engins mobiles de fond (chalut de fond et drague principalement) dans les aires marines protégées d'ici 2030 (Commission Européenne, 2023). La forte mobilisation professionnelle contre ce type de mesure environnementale questionne sur la capacité du secteur à engager une mutation profonde de son modèle d'activité.

Dans ce contexte, le secteur est-il capable d'appliquer des évolutions majeures, en dehors du scénario du *statu quo* et au-delà des simples ajustements du système existant ? Quelles sont les modalités, les motivations et les difficultés des transitions existantes ? L'objet de l'article n'est pas de parler de durabilité du secteur de la pêche en général, ni de prescrire des futurs souhaitables ou des scénarios prospectifs. Il est d'analyser des exemples concrets de transition et d'adaptation, pour préciser les modalités du changement de pratiques des acteurs de la pêche professionnelle au niveau de l'individu et de collectifs locaux. L'objectif à terme est d'identifier les moteurs et les freins au changement, et de s'appuyer sur les dynamiques existantes pour voir s'il est possible de les reproduire à des échelles plus larges.

Définition des champs théoriques utilisés

Études des transitions

Le champ d'analyse et de théorisation des transitions des régimes sociotechniques¹ est vaste. Plusieurs courants se rencontrent depuis la fin du XX^e siècle, et s'enrichissent mutuellement (Markard *et al.*, 2012). Différentes théories permettent en particulier d'analyser les évolutions collectives dans le secteur agricole. La théorie du MLP (multi-level perspective) définit trois niveaux de description d'un régime sociotechnique (Figure 2) : la niche, le régime et le paysage (Rip and Kemp, 1998 ; Geels, 2002).

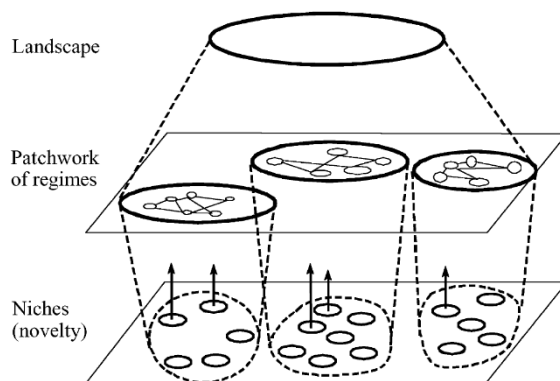


Figure 2 : Illustration du concept de MLP (Geels, 2002)

« Les transitions sont considérées ici comme la résultante des interactions entre plusieurs niveaux :

- le paysage sociotechnique, qui recouvre l'environnement dans lequel s'inscrit la société ;
- un régime sociotechnique stable, composé de règles, de pratiques et d'acteurs interdépendants qui orientent ou contraignent les actions des opérateurs ;
- des niches, qui sont des espaces où des innovations plus radicales se construisent.

Le passage d'un régime sociotechnique à un autre est le résultat de pressions exercées par le paysage sur le régime ou de l'intégration progressive d'innovations radicales (nouvelles règles, nouvelles pratiques) dans le régime. Dans cette approche, les niches (innovations) sont appréhendées comme des espaces d'incubation (Geels, 2002), des lieux de réalisation des processus d'apprentissage et de construction de nouveaux réseaux économiques ; elles ont vocation à abriter la construction et la consolidation de systèmes alternatifs (Meynard *et al.*, 2013) » (Loudiyi et Cerdan dans Gasselien *et al.*, 2021). Kemp *et al.* (1998) démontrent également l'importance fondamentale des innovations de niches et de leur gestion dans les dynamiques de transition des systèmes sociotechniques. Les innovations de niches peuvent, au cours du temps, intégrer et modifier le régime dominant, participer à la création d'un système alternatif concurrent ou complémentaire (Dumond *et al.* 2020), ou disparaître.

Ce domaine de la recherche sur les transitions sociotechniques, qui vise à comprendre comment les sociétés passent d'un système technologique et économique à un autre, doit être complété par une approche plus globale prenant en compte les interrelations entre les systèmes écologiques et sociaux. La théorie co-évolutionniste développée par Richard Norgaard au milieu des années 1980 permet de

¹ Un régime sociotechnique désigne un système intégré de technologies, de pratiques sociales et d'institutions qui soutiennent une activité ou un secteur particulier.

nourrir l'approche du MLP en proposant une description des interrelations des différents compartiments des socio-écosystèmes (Norgaard, 1984, Kallis & Norgaard, 2010). Elle reconnaît que les sociétés humaines et les écosystèmes sont interdépendants et évoluent en réponse les uns aux autres. Cette théorie met en évidence les boucles de rétroaction entre les activités humaines et l'environnement. Les actions humaines, telles que l'exploitation des ressources naturelles, ont un impact sur les écosystèmes, tandis que les changements environnementaux, tels que le changement climatique, influencent les sociétés. La co-évolution comprend également la notion d'incertitude, car les conséquences à long terme des actions humaines ne sont souvent pas prévisibles avec certitude. Norgaard plaide en faveur d'une gestion adaptative qui tient compte de cette incertitude, permettant aux sociétés de s'ajuster aux changements environnementaux, dans une optique de préservation des ressources pour les générations futures. La théorie co-évolutionniste vise ainsi à mieux comprendre les interactions complexes entre les systèmes sociaux et écologiques afin de promouvoir une prise de décision plus informée et des politiques plus durables pour l'avenir. Ainsi, une transition socio-écosystémique implique d'initier des dynamiques d'évolutions au niveau organisationnel, institutionnel, écologique, du changement de valeurs et d'innovations techniques (Levrel & Missemmer, 2020).

Des travaux sont menés, en particulier dans le secteur agricole, pour comprendre les trajectoires de transitions au niveau individuel ou de petits collectifs. Ce type d'analyse qualitative permet de considérer la transition comme un processus pouvant être décrit comme une histoire personnelle, permettant de retracer les principaux points d'étape dans le temps. Ces travaux s'appuient généralement sur des entretiens qui peuvent être analysés à travers des aspects sociaux, l'identification des motivations, des effets de verrouillage, des facteurs favorisant la transition ; mais également sous l'angle de ses conséquences *via* la récolte d'informations technico-économiques plus objectives (Lamine *et al.*, 2009).

Les études identifiées sur les transitions opérées dans le secteur de la pêche professionnelle sont souvent menées sous l'angle technique ou économique, comme ce fut par exemple le cas pour l'analyse de la transformation d'une partie de la flottille chalutière des Sables-d'Olonne en senneurs de fond (SMIDAP, 2009 ; Gobillon *et al.*, 2016).

Quelques analyses rétrospectives des activités halieutiques existent également à différentes échelles, dans une optique descriptive de l'évolution des activités, comme sur le territoire de l'île d'Yeu (Leroy & Trouillet, 2017) ou au niveau national (Meuriot, 1985 ; Mesnil, 2008). Bien que rarement actualisées, ces études permettent de retracer les principales étapes de l'évolution du secteur. Les études menées sous l'angle social pour mieux comprendre le fonctionnement de cette population sont également peu nombreuses.

La théorie de la justification de Boltanski et Thévenot

La théorie de la justification de Boltanski et Thévenot (1991) explore comment les individus et les groupes justifient leurs actions et décisions dans des contextes sociaux variés. Elle postule que les acteurs sociaux évaluent leurs choix en fonction de six « mondes de justification » différents, chacun représentant un cadre normatif spécifique. Ces six mondes et principes communs associés sont :

- le marché : logique économique, concurrence, maximisation de la valeur ;
- le domestique : normes traditionnelles, hiérarchie et fiabilité ;
- le civique : équité, bien-être collectif, participation publique ;
- l'industriel : efficacité, compétence, planification ;
- l'opinion : notoriété, reconnaissance sociale, célébrité ;
- l'inspiré : créativité, passion, enthousiasme.

Les individus naviguent entre ces mondes de justification en fonction du contexte et des enjeux spécifiques. La théorie vise à expliquer comment les acteurs sociaux utilisent ces cadres normatifs pour donner un sens à leurs actions, convaincre les autres et construire des compromis dans des situations où des points de vue divergents coexistent. En somme, la théorie de la justification de Boltanski et Thévenot explore comment les valeurs, les normes et les principes sont mobilisés dans diverses sphères sociales pour justifier et légitimer les choix et les actions des individus et des groupes. La théorie de la justification de Boltanski et Thévenot permet d'apporter un cadre d'analyse complémentaire aux entretiens.

La notion d'idéal type

La théorie des idéaux types de Max Weber (1965) est un concept central dans la sociologie qui vise à comprendre et à analyser les phénomènes sociaux de manière abstraite et conceptuelle. Weber a développé cette approche pour mieux saisir la complexité des comportements humains et des institutions sociales.

Les idéaux types sont des constructions mentales ou des modèles théoriques qui représentent des caractéristiques idéales et abstraites d'un phénomène social donné. Weber les utilisait pour clarifier et comparer les concepts sociologiques, ainsi que pour analyser les actions humaines de manière plus systématique. Chaque idéal type est construit autour de caractéristiques spécifiques qui permettent de définir un concept social. L'idéal type n'est pas censé représenter la réalité exacte, mais plutôt servir de référence analytique. Il permet aux sociologues de comparer la réalité avec un modèle abstrait pour mieux comprendre les différences et les divergences.

Évolution de la pêche française

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, la France investit massivement dans sa flotte de pêche pour développer ce secteur d'activité. Cette période de modernisation permet de mécaniser l'activité en favorisant le développement de grosses unités industrielles capables de participer à la compétition internationale pour l'exploitation des ressources halieutiques (Meuriot, 1985). Cette phase de développement des entreprises et de la production permet également d'établir des antériorités d'accès et d'usage de la ressource dans le cadre du projet de formation de l'Union européenne, du libre accès aux Zones Economiques Exclusives (ZEE) des Etats membres de l'Union et de la mise en place de quotas.

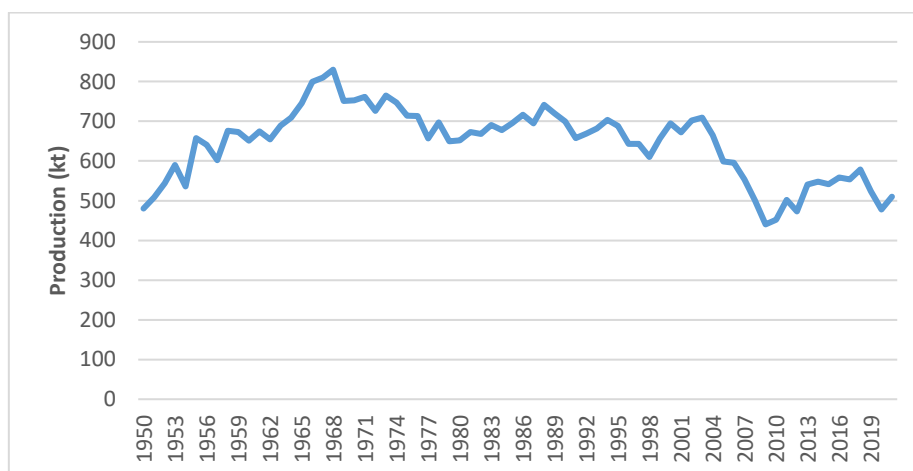


Figure 3 : Évolution de la production de pêche française (FAO, 2023 ; algues incluses)

À la faveur des améliorations techniques (motorisation, engins de pêche) et de l'industrialisation de la flotte française, la production augmente rapidement, passant de 480 kt dans les années 1950 à 830 kt en 1968 (FAO, 2023 ; Figure 3).

Tableau 1: Evolution de quelques indicateurs de la pêche française (Source Mesnil, 2008 ; IFREMER, 2022 ; FAO, 2023)

Année	1950	1970	1990	2020
Nombre de navires	20 000 (approx.)	14 000 (approx.)	8 771	4 163
Nombre de marins	70 000 (approx.)	35 000 (approx.)	30 000 (approx.)	9 537
Puissance totale (x1000 kW)	300 (approx.)	700 (approx.)	1 157	684
Puissance nominale moyenne (kW/navire)	15 (approx.)	50 (approx.)	132	164
Production totale (x1000 t)	480	750	699	478

Après des années de mécanisation et de concentration, la production est aujourd'hui identique à celle de 1950, mais le nombre de navires de pêche a été divisé par 5, le nombre de marins a été divisé par 7, alors que la puissance installée pour capturer le même volume a plus que doublé (Tableau 1). En moyenne, un navire en 2020 développe 11 fois plus de puissance qu'un navire en 1950.

Cette évolution de la composition de la flotte française, organisée à la sortie de la guerre pour faire entrer la pêche dans la modernité a engendré une surexploitation des ressources et une capitalisation de l'activité, la rendant largement dépendante au prix de l'énergie et aux subventions. Benoit Mesnil (2008) présente le secteur comme étant en état de crise permanente depuis les années 1970. Les aléas déclencheurs de ces crises peuvent avoir pour origine une diminution des possibilités de captures, une chute des cours du poisson ou l'augmentation brutale de frais de fonctionnement (carburant principalement). Ces deux éléments engendrent une situation de faible rentabilité de l'activité, ayant des retombées directes sur la rémunération des marins (rémunération à la part). À chaque crise répond un mouvement social du secteur, matérialisé par des manifestations et des blocages (routiers et portuaires). Les mesures prises par les gouvernements successifs pour mettre fin à ces dernières sont majoritairement constituées de subventions d'exploitation pour diminuer le coût de l'énergie ou de subventions pour maintenir les pêcheurs à quai (Figure 4). Cette stratégie n'est pas efficace, selon l'auteur, pour atteindre les objectifs de compétitivité, de balance commerciale, de profitabilité ou du maintien de l'emploi. L'attribution de telles aides n'a aucune valeur transformative car elles permettent de maintenir la paix sociale et de conforter le système de production en place sans financer de quelconques adaptations dans la filière.

Quelques actions peuvent faire office d'exception, comme les plans de sorties de flotte (PSF), dans la mesure où ils permettent de réduire les bulles de surexploitation à travers le financement de la réduction de l'effort de pêche. Ces plans ne permettent cependant pas de changement d'usage pour les navires restants en activité. Ils contribuent, en ce sens, au maintien « as usual » de l'activité.

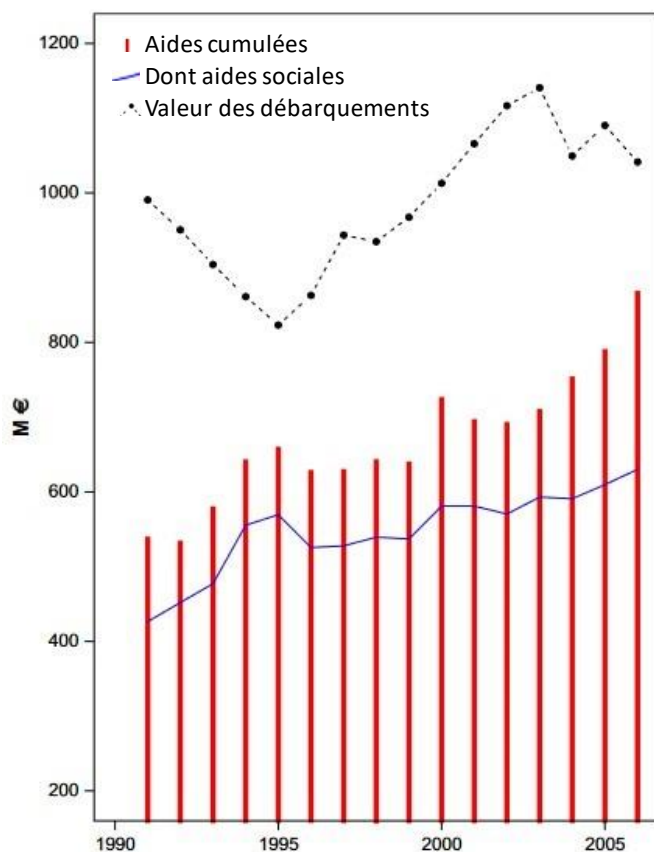


Figure 4 : Aides publiques (UE + nationales) accordées au secteur de la pêche française de 1991 à 2006 (barres), incluant la contribution au système de pension et d'assurance santé (pêcheurs seulement, ligne bleue continue). Valeur totale des débarquements métropolitains (frais et surgelés) illustrée en comparaison (points et ligne pointillée). Toutes les valeurs sont en M€, nominal (Source : Mesnil, 2008 d'après Ministère de l'Agriculture et de la Pêche [site internet] pour les aides, OFIMER pour la valeur des débarquements.)

L'activité de pêche maritime professionnelle est réglementée et fortement contingentée. La politique commune de la pêche (PCP) encadre l'activité au niveau européen dans sa globalité, de la production à la commercialisation (Journal officiel de l'Union européenne, 2013). Pour les espèces suivies au niveau européen, les stocks de poissons sont annuellement évalués et des totaux admissibles de captures globaux (TAC) sont définis. Ces TAC sont divisés entre les pays en fonction de leurs antériorités, donnant droit à des quotas nationaux. Les quotas sont ensuite répartis entre les pêcheurs, *via* les organisations de producteurs majoritairement. La PCP donne la possibilité aux États membres de gérer l'activité de pêche dans leurs eaux territoriales (<12 miles de la côte). En France, cette gestion est partagée entre les autorités administratives et les comités des pêches maritimes et des élevages marins. Dans les eaux territoriales françaises, le système des licences géré par les comités des pêches maritimes et des élevages marins prédomine. Ces licences sont attribuées au couple propriétaire/navire et ne sont (en théorie) ni cessibles, ni transférables. Le contingent de licences est complété par des mesures techniques sur les engins de pêche et une limitation de l'effort de pêche (Larabi et al. 2013).

METHODOLOGIE

Les données utilisées dans le cadre de ce travail de recherche sont basées sur des entretiens semi-directifs réalisés auprès d'acteurs du système pêche (Tableau 2). L'objectif est d'identifier des situations de transition les plus diversifiées possibles. Nous définissons une transition au sein d'une entreprise de pêche comme un changement radical au sein du système d'exploitation. Ainsi les objets des transitions peuvent être de diverses natures au sein de leur système d'exploitation : changement de zone de pêche, changement d'engin de pêche, changement de type de commercialisation, changement dans l'organisation sociale (salaire, temps de travail) par exemple.

Pour identifier ces pêcheurs en transition, plusieurs moyens ont été utilisés. La sollicitation des représentants professionnels (comités des pêches maritimes et des élevages marins et organisations de producteurs) et d'experts a permis d'identifier quelques cas de transition, mais le contexte politique (manifestation de pêcheurs, blocages de ports), ainsi que la volonté de maintenir un degré de confidentialité des adhérents, a parfois freiné la mise en relation directe avec les professionnels. La presse locale et professionnelle nous a également permis de mettre en lumière certaines trajectoires de pêcheurs avec des changements de cap dans leur stratégie d'entreprise. L'exploitation de la base de données des aides attribuées aux pêcheurs à travers le fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA), regroupant l'ensemble des projets financés, nous a par ailleurs permis d'identifier quelques pêcheurs ayant renouvelé leurs engins de pêche ou ayant changé de mode de commercialisation. Enfin, de nouveaux profils ont été identifiés au fil des entretiens grâce aux recommandations de certaines personnes interviewées.

Tableau 2 : Tableaux récapitulatifs des entretiens

Zone	Nombre	Catégorie	Nombre
Atlantique	12	Expert	3
Méditerranée	7	Professionnel	15
Manche	6	Représentant	9
Témoignage global France	2	Total	27
Total	27		

Au total 27 entretiens exploitables ont pu être réalisés entre février et juin 2023. Ces entretiens ont été majoritairement menés en face à face sur la base d'un guide d'entretien (Annexes 1 et 2). Deux guides d'entretien distincts ont été utilisés, l'un plus général, à destination de représentants professionnels et d'experts de la filière, permettant d'obtenir quelques témoignages sur la situation globale de la pêche et sur l'importance de la thématique de la transition, mais aussi en tant que personnes-ressources pour identifier des pêcheurs susceptibles d'être enquêtés ultérieurement. Le second guide est plus détaillé, à destination des pêcheurs. Les guides d'entretien sont constitués de plusieurs parties. La première partie introductive permet de poser le cadre de l'étude et les objectifs de l'entretien. La seconde partie permet d'enclencher les échanges avec l'interlocuteur, de manière progressive et structurée. Ainsi les pêcheurs commencent à parler de leur situation, de la transition qu'ils ont initiée, des facteurs déclencheurs, des points de blocage, du vécu personnel... avant de passer à une comparaison plus technique de la situation avant/après leur étape de transition. Enfin, un échange sous la forme d'un bilan de la transition permet de synthétiser et de clore l'échange.

L'analyse thématique des entretiens est réalisée grâce à un logiciel de *mind mapping* (*Freemind*), permettant une exploration fluide des thématiques abordées, mais également la réalisation de regroupements d'idées et d'arguments des différents entretiens. L'objectif de cette analyse est de dresser quelques portraits cohérents de pêcheurs, souvent fictifs car regroupant des éléments issus de plusieurs entretiens distincts. Pour ce faire, nous utilisons la notion d'idéal type, développée par Max Weber (Weber, 1965). Ces idéaux types sont construits par le croisement des observations individuelles pour faire ressortir les traits communs à un groupe d'individus. Ces représentations stylisées accentuent volontairement les traits des individus réels pour les transformer en objets conceptuels support de l'analyse.

Les idéaux types de transition présentés sont également évalués en termes d'impact environnemental et de réalisme économique. Ces évaluations à dire d'experts permettent de qualifier ces transitions à partir des connaissances actuelles des impacts environnementaux des pêcheries européennes. Le critère de réalisme économique permet de savoir si les transitions étudiées sont considérées comme étant réalisables et praticables dans le contexte actuel de l'économie réelle. Ce critère intègre également la notion d'acceptabilité du projet et sa capacité à faire modèle.

Au-delà des changements liés à des individus ou à des entreprises (cadre micro), d'autres exemples de transitions ont pu être observés au niveau du cadre méso, impliquant des innovations engageant un collectif de pêcheurs. Ces derniers ont, en effet, un pouvoir de gestion sur certaines ressources dans les eaux territoriales. Ces transitions des modalités de gestion sont présentées dans ce rapport sous forme de récits, de leurs origines à leurs impacts. Ils sont le fruit d'entretiens avec les responsables de ces pêcheries à l'époque de la mise en place de ces initiatives.

Les pêcheurs ayant participé à ce travail de recherche ne sont pas représentatifs de la profession, sous quelque forme que ce soit, car ils ont été spécifiquement choisis pour leur parcours atypique. Ce travail qualitatif, par nature exploratoire, est fondé sur la profondeur d'analyse plutôt que sur l'exhaustivité des informations récoltées ou la représentativité de l'échantillon obtenu. Il permet de décrire des parcours de vie cohérents nous permettant de discuter plus précisément les inflexions en termes de pratiques, de croyances ou de techniques de production.

RESULTATS

Les entretiens permettent d'identifier et d'analyser des transitions individuelles et collectives. Les premières seront ici décrites en s'appuyant sur des idéaux types ; les secondes en analysant deux exemples à travers la théorie co-évolutionniste et les travaux d'Elinor Ostrom.

Les idéaux types de transition individuelle

L'analyse thématique des entretiens a permis d'identifier cinq idéaux types à partir des profils diversifiés rencontrés (Tableau 3).

Tableau 3 : Idéaux types de transition individuelle

Type de transition	Non-transition	Adaptation contrainte	Anticipation rationnelle	Épicurienne	Révolutionnaire
Objectif visé	Croissance de l'entreprise	Survie de l'entreprise	Maximiser le gain potentiel	Maximum de bien-être subjectif	Modification du fonctionnement historique de l'activité
Valeurs portées	Progrès, tradition	Pragmatisme, résistance	Opportunisme	Sobriété, bonheur	Radicalité, utopisme, innovation
Illustration du type idéal	« Mon rêve de gosse c'était d'avoir un gros bateau et des matelots » (entretien)	« L'adaptation ou la mort » (entretien)	« J'ai eu peur de tout perdre, alors j'ai préféré prendre mon billet et changer de métier » (entretien)	« Valoriser un maximum les captures pour retirer un revenu suffisant pour faire vivre ma famille, ni plus, ni moins » (entretien)	« On a voulu repenser le métier de marin, explorer d'autres façons de faire » (entretien)
Profil social	Pêcheur « traditionnel » en expansion, évolution de matelot à patron, acquérant son premier bateau et continuant sa croissance par palier	Pêcheur « traditionnel », expérimenté, faisant face à une crise	Pêcheur « traditionnel » confronté à un plan de sortie de flotte	Pêcheur « voyageur », polyvalent, nourri d'expériences diverses, techniques et géographiques	Néo exploitant, souhaitant explorer le champ des possibles au-delà des pratiques habituelles et des traditions
Monde dominant	Marchand / domestique	Marchand / domestique	Marchand	Civique / inspiré	Inspiré / civique

1. Non-transition

Une évolution des systèmes d'exploitation largement observée dans le secteur de la pêche concerne une évolution capitaliste traditionnelle, que l'on pourrait qualifier d'évolution cumulative au sein de la profession. Les pêcheurs évoluent de manière ascendante sur une échelle socio-économique, depuis le début de carrière, souvent très jeune, en tant que mousse ou matelot, jusqu'au rang de patron salarié, puis propriétaire exploitant dit patron armateur (Lazuech G., 2020 ; Kinds, 2021). Au fil de l'expérience et de l'épargne accumulée, le ou les navires du patron armateur deviennent de plus en plus grands, puissants et efficaces, par renouvellement successif de l'outil de production (Tableau 4).

Cette évolution par palier constitue un modèle répandu de carrières en pêche professionnelle, mais d'autres modèles d'évolution existent également (modèle en plateau, petite pêche côtière, carrières de matelots...). Cette évolution ne constitue cependant que rarement des transitions au sens strict. En effet, l'armateur d'un navire peut faire croître son entreprise de pêche de manière relativement constante, sans modification des pratiques ou zone de pêche, en accroissant la capacité de production de son outil au grès des opportunités d'accès aux droits à produire, par le rachat de navires existants ou la construction de navires neufs.

De nécessaires adaptations apparaissent cependant, surtout chez les jeunes patrons armateurs, par effet d'opportunisme, lorsque des navires techniquement « intéressants » et/ou bien dotés en antériorités de captures, sont mis en vente. Cet effet d'aubaine peut engendrer un déplacement géographique et/ou un changement de mode de pêche. Les mondes marchand et domestique, tels que définis par Boltanski et Thévenot (1991), dominent cet univers traditionnel de la pêche professionnelle, où la concurrence et la tradition sont prédominantes.

Tableau 4 : Caractéristiques de l'idéal type de la non-transition

Type de transition	Non-transition
Déclencheur de l'évolution	Croissance de l'entreprise
Conséquence du changement	Augmentation de la taille du navire, de la performance de pêche. Augmentation du besoin de main-d'œuvre. Augmentation du chiffre d'affaires. Augmentation des bénéfices de l'entreprise.
Éléments bloquants	Administratif (accès aux droits à produire) Recrutement de matelots Rentabilité de certaines flottilles
Impact de l'évolution sur la satisfaction personnelle	Positif sauf exception
Impact écologique de l'évolution	Plutôt négatif
Réalisme économique	Fort

Cette stratégie de développement engendre une augmentation de la capacité de pêche de l'entreprise. L'impact écologique de cette stratégie est donc négatif si tous les pêcheurs suivent ce schéma. Dans la situation où les capacités de pêche sont limitées (quotas limitants, licences contingentées...), chaque pêcheur ne peut cependant pas suivre cette même stratégie et l'augmentation des capacités de captures d'un pêcheur ne peut se faire que par concentration (rachat d'entreprises de pêche existantes). Si la pression de pêche globale n'augmente pas, l'impact environnemental est neutre. Totalement ancrée dans le modèle économique actuel, cette stratégie peut être considérée comme réaliste.

2. Adaptation contrainte

Des chocs peuvent apparaître dans différents compartiments du système de production, comme des fermetures de zones d'exploitation (exemple : Brexit, fermeture sanitaire), la raréfaction soudaine de la ressource exploitée ou la déstabilisation des débouchés commerciaux. Ces chocs, qui peuvent être fatals pour une entreprise de pêche, nécessitent des adaptations, des changements qui augmentent les chances de survie. Cette situation s'observe chez des pêcheurs expérimentés relativement spécialisés. Sans alternative pré-identifiée, ces pêcheurs n'ont d'autre choix que de réinventer dans l'urgence leur entreprise pour survivre (Tableau 5). L'impact de ces adaptations sur les pêcheurs peut être variable, tantôt négatif lorsqu'ils ont le sentiment de réaliser un sacrifice ponctuel, le temps de retrouver la situation passée ; tantôt neutre pour les pêcheurs pragmatiques ; tantôt positif si l'adaptation comporte des retombées positives inattendues.

Tableau 5 : Caractéristiques de l'idéal type de l'adaptation contrainte

Type de transition	Adaptation contrainte			
Exemple	Exemple 1	Exemple 2	Exemple 3	Exemple 4
Situation passée	Exploitation de soles au filet	Exploitation de crustacés au casier	Commercialisation exclusive des produits <i>via</i> la criée	Capture du thon au filet maillant dérivant
Déclencheur de l'évolution	Raréfaction de la ressource de poissons plats	Raréfaction de la ressource de crustacés	Fermeture soudaine du débouché commercial	Interdiction de l'engin de pêche
Conséquence du changement	Changement d'engin. Passage du filet à soles au casier à bulots	Changement d'engin. Passage du casier à crustacés au casier à poulpes	Développement des marchés de gré-à-gré	Assimilation d'une nouvelle technique de pêche au thon : la palangre
Éléments bloquants	Financier Formation Administratif (accès aux droits à produire)	Aucun	Formation	Formation Administratif (accès aux droits à produire)
Impact de l'évolution sur la satisfaction personnelle	Négatif Nouveau métier mal aimé	Neutre Peu importe l'espèce cible, l'activité continue	Positif Retombées positives inattendues de ce mode de commercialisation	Positif pour ceux ayant obtenu des autorisations de pêche (précurseurs). Négatif pour les autres (absence d'antériorités)
Impact écologique de l'évolution	Positif	Positif	Neutre	Positif
Réalisme économique	Fort	Fort	Fort	Fort

Les deux premiers exemples ont un impact écologique positif, dans la mesure où le pêcheur passe de l'exploitation d'un stock surpêché à celle d'une ressource en pleine expansion (pour des raisons d'ailleurs mal connues, mais sans doute liées au changement climatique et/ou à l'érosion de la biodiversité). L'impact écologique peut être également considéré comme positif dans l'exemple 4, dans la mesure où le filet maillant dérivant est jugé responsable de captures accidentelles de mammifères marins. Le réalisme économique de ces adaptations est fort puisque, par définition, ces acteurs économiques ont mis en place ces changements de stratégie d'exploitation pour permettre la poursuite de leur activité économique en se basant sur des pratiques existantes et connues.

3. Anticipation rationnelle

En cas de crises majeures, les autorités peuvent être amenées à proposer aux professionnels un plan de sortie de flotte (PSF) ou plan d'accompagnement individuel (PAI) pour permettre de faire décroître de manière rapide la capacité de pêche de certains segments de flotte déséquilibrés. Cette mesure permet aux armateurs volontaires de détruire leur navire en échange d'une compensation financière conditionnée. Ainsi, les armateurs sortants de la flottille bénéficient d'une enveloppe financière pour la suite de leur vie personnelle et/ou professionnelle. Les armateurs restants dans la flottille bénéficient quant à eux d'une diminution de la pression de pêche globale et d'un report partiel des droits de pêche abandonnés par les sortants, permettant ainsi une amélioration de la rentabilité des navires.

Ces périodes de PSF sont donc l'occasion pour les pêcheurs de se questionner sur leur avenir et leurs attentes, mais également d'essayer d'analyser les situations futures potentielles et les gains associés. Au-delà du poids émotionnel qu'engendre ce genre de situation (Myszka, 2023), chaque pêcheur doit alors réaliser un pari sur l'avenir concernant le rétablissement ou non de la ressource, la rentabilité ou non de l'exploitation, et les comparer au montant qu'il pourrait obtenir pour la destruction de son navire. La question de l'âge semble être un facteur essentiel dans cette prise de décision puisque la population de pêcheurs proche de la retraite peut avoir intérêt, et/ou envie, de saisir cette opportunité pour terminer sa vie active en valorisant au mieux la cession de son outil de production. À l'inverse, les plus jeunes ont encore besoin de se projeter dans le monde professionnel. Trois choix s'offrent alors à eux : rester dans la flottille, casser leur navire et changer de flottille en rachetant un navire d'occasion², casser leur navire et arrêter le métier de pêcheur (Tableau 6).

Tableau 6 : Caractéristiques de l'idéal type de la transition par anticipation rationnelle

Type de transition	Anticipation rationnelle	
Exemple	Exemple 5	Exemple 6
Situation passée	Exploitation d'un thonier senneur	Exploitation d'un navire hauturier
Déclencheur de l'évolution	Raréfaction de la ressource, plan de sortie de flotte de l'Union européenne	Diminution des captures suite au BREXIT, plan de sortie de flotte de l'Union européenne
Conséquence du changement	Destruction du senneur. Rachat d'un chalutier d'occasion.	Destruction du navire. Arrêt de l'activité de pêche.
Éléments bloquants	Financier Formation Recrutement de matelots	Aucun
Impact de l'évolution sur la satisfaction personnelle	Négatif Nouveau métier mal aimé	Positif Arrivée prochaine à la retraite
Impact écologique de l'évolution	Positif	Positif
Réalisme économique	Moyen	Fort

Les deux exemples cités conduisent à une diminution des capacités de pêches et donc de la pression exercée sur la ressource, et sont donc jugés positifs du point de vue de l'impact écologique. Il faut cependant souligner que les formes de transition qui conduisent à stopper l'activité de pêche ne peuvent pas être jugées globalement positives.

² Cette option n'était plus possible dans le cadre du PAI Brexit, une des conditions de l'obtention de l'aide étant l'engagement de l'armateur à ne pas réarmer de navire, neuf ou d'occasion, pendant 5 ans minimum. Plus d'information sur <https://mer.gouv.fr/sites/default/files/2022-10/FAQ%20pai%20brexit%20v2-1.pdf>

Quant au réalisme économique, il peut être considéré comme moyen dans l'exemple 5 où le changement de métier entraîne une importante baisse de revenus pour le pêcheur justifié par une différence de rentabilité entre les deux flottilles. Dans l'exemple 6, le choix du PSF paraît être le plus judicieux du point de vue économique pour ce pêcheur proche de la retraite.

4. Transition épicurienne

Les diverses expériences accumulées par certains pêcheurs, tant par la diversité des pêcheries exploitées que par la diversité des techniques adoptées au fil de leur carrière, permettent parfois de prendre plus de recul par rapport à leur métier que des pêcheurs ayant toujours pratiqué un même métier sur une même zone, de manière relativement routinière. Ainsi, à un moment charnière de leur vie professionnelle, certains décident de bifurquer, laissant de côté le scénario traditionnel, pour redémarrer avec un projet d'installation plus restreint en taille, en investissement, en temps, en main-d'œuvre.

Ce moment charnière est le déclencheur de la transition, mais le levier de la prise de décision est le plus souvent un questionnement personnel sur la place du travail dans leur vie, l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle ainsi que sur le modèle de pêche qu'ils souhaitaient pratiquer. Le choix de la sobriété peut donc avoir pour objectif de maximiser le bien-être subjectif ; travailler moins, gagner moins, mais vivre mieux. Cet idéal type de transition se place dans l'univers du monde civique ou du monde inspiré, où les questionnements profonds et la liberté de choix sont centraux (Tableau 7).

Tableau 7 : Caractéristiques de l'idéal type de la transition épicurienne

Type de transition	Épicurienne	
Exemple	Exemple 7	Exemple 8
Situation passée	Evolution capitaliste de l'entreprise de pêche. Acquisitions successives de navires de plus en plus productifs	Pratique de la drague à Coquille Saint-Jacques
Déclencheur de transition	Choix stratégique entre deux modèles opposés lors de l'achat d'un nouveau navire. Questionnement personnel sur le mode de vie souhaité	Accident professionnel. Questionnement personnel sur le mode de pêche souhaité
Conséquence du changement	Orientation petite pêche côtière (ligne) à la place d'un navire semi-hauturier (palangre)	Réorientation de l'activité vers la petite pêche côtière
Éléments bloquants	Aucun	Administratif (accès aux droits à produire)
Impact de la transition sur la satisfaction personnelle	Positif Satisfaction de l'équilibre professionnel/personnel et du mode de pêche	Positif Meilleure adéquation métier / conviction personnelle
Impact écologique de la transition	Plutôt positif	Positif
Réalisme économique	Plutôt fort	Plutôt fort

Dans l'exemple 7, aucun point de blocage n'a été identifié lors de cette transition, là où l'on aurait pu pressentir *a minima* des freins administratifs. Cette transition fluide s'explique par l'expérience et le réseau développé par le porteur de projet, ainsi que par les petits volumes nécessaires à son fonctionnement. En effet, la parfaite maîtrise des us et coutumes de la profession a permis l'obtention rapide des licences souhaitées et l'acceptation de son adhésion à l'OP. Du point de vue de l'impact

écologique, ces deux transitions ont un impact positif. Dans l'exemple 7, le passage d'un gros navire à un petit réduit nécessairement le potentiel de pression de pêche, même si les deux projets envisageaient la pratique du métier de l'hameçon. L'exemple 8 est positif par le passage d'un engin actif à des engins passifs (ligne, filet, casier).

Ces transitions sont réalistes d'un point de vue économique puisqu'elles ont été soigneusement étudiées et préparées par les pêcheurs en activité. Cette transition engendre cependant une légère baisse des revenus des pêcheurs.

5. Transition révolutionnaire

Avec un regard neuf, les néo-pêcheurs peuvent avoir envie de bousculer le système en place et de proposer des exemples d'installation ou d'activités qui peuvent sembler relativement utopiques pour le reste de la profession. Ces projets de niche, nécessitant de modifier le fonctionnement historique de l'activité (le régime selon Geels, 2002), peuvent se heurter à des éléments bloquants, notamment aux niveaux administratif et financier dans cet univers fortement contingenté et au fonctionnement essentiellement géré par les structures professionnelles historiques. L'acceptabilité de ces nouveaux arrivants au sein de cette profession, par construction conservatrice et corporatiste (Lazuech, 2020), est variable, mêlant curiosité, préjugés, rejet des différences d'origine, engendrant une faible mixité des populations de manière subie ou choisie. Cet idéal type de transition se place à la limite des univers du monde civique et du monde inspiré, où la création est favorisée, pour penser en dehors du cadre (Tableau 8).

Tableau 8 : Caractéristiques de l'idéal type de la transition révolutionnaire

Type de transition	Révolutionnaire	
Exemple	Exemple 9	Exemple 10
Situation passée	Projet de création d'une entreprise mixant pêche à la voile, formation et recherche scientifique	Souhait d'installation en pêche professionnelle d'une personne en reconversion totale d'activité.
Déclencheur de transition	Volonté personnelle de repenser le métier de marin, changer le modèle	Volonté personnelle, passion de la pêche récréative
Conséquence du changement	Installation - Expérimentation en cours	Installation directe réussie en PPC (canne ciblant la dorade grise) sur un modèle de production/commercialisation alternatif (petit volume/paniers de la mer)
Éléments bloquants	Administratif (accès aux droits à produire) Financiers	Administratif (accès aux droits à produire)
Impact de la transition sur la satisfaction personnelle	Positif « Projet épanouissant »	Positif Pratique d'un métier passion
Impact écologique de la transition	Positif	Neutre
Réalisme économique	Faible	Moyen

Bien qu'ayant un impact écologique positif par la décarbonation de l'activité de pêche et la pratique d'une petite pêche côtière aux arts dormants, l'exemple 9 a un faible réalisme économique. En effet, selon la définition présentée dans la méthodologie, la faisabilité de ce projet exploratoire à l'étape de preuve de concept reste à démontrer. De plus, ce projet s'inscrit volontairement en rupture du modèle dominant du secteur, laissant craindre une acceptabilité mitigée par la profession et une faible capacité à faire modèle à court terme.

L'exemple 10 pratique une pêche à faible impact sur l'environnement. Pour créer son activité, le pêcheur a eu besoin de racheter un vieux navire possédant une licence, pour ensuite la transférer sur son nouveau navire. Il n'a donc pas participé à une augmentation de l'effort de pêche global. Le réalisme économique de sa transition est intermédiaire puisqu'il base la commercialisation de ses produits majoritairement sur un modèle émergent.

Des exemples de transition du système de gestion

Les collectifs de pêcheurs ont un rôle à jouer dans la gestion de la ressource locale. Deux exemples de territoires ayant développé des innovations au sein de systèmes de gestion sont présentés ci-dessous de manière succincte.

Protection de la petite pêche côtière du quartier maritime de Paimpol

À la fin des années 1980 à Paimpol, les pêcheurs locaux ont observé une surexploitation de la ressource côtière se manifestant par une diminution des rendements de production et une baisse de la rentabilité des entreprises. Le quartier maritime de Paimpol avait la particularité de n'avoir que très peu de chalutiers dans la composition de sa flotte, en comparaison avec d'autres ports bretons voisins (Saint-Quay-Portrieux, Erquy, Roscoff notamment). Les pêcheurs paimpolais, pratiquant une pêche polyvalente, alternant filets, casiers et dragues à coquilles Saint-Jacques au cours de l'année, acceptaient ainsi de moins en moins de voir des chalutiers venir pêcher près des côtes, dans un contexte de diminution de leurs propres captures. Le comité local des pêches maritimes et des élevages marins de Paimpol a alors souhaité mettre en place une régulation de l'accès à la ressource pour permettre une reconstitution des stocks et ainsi améliorer la rentabilité des armements locaux.

Grâce à un collectif local soudé, à une vision partagée de l'avenir et à une stratégie concertée, les pêcheurs paimpolais ont réussi à obtenir la création d'une réglementation auprès du Comité régional des pêches pour faire sortir progressivement les plus gros chalutiers (>16 m) des eaux paimpolaises. Des licences pour les chalutiers ont été instaurées, contingentées en fonction de la taille et des historiques d'exploitation de la zone. Les chalutiers de plus de 16 m démontrant un historique d'activité dans la zone ont eu une licence spécifique, non reconductible à la rupture du couple navire/armateur (vente ou destruction du navire). Ces licences de type « bouilleur de cru » ont l'avantage de permettre une transition progressive de l'activité, tout en diminuant l'opposition des parties prenantes concernées car ils ne sont pas directement impactés par l'exclusion de la zone (seuls les futurs propriétaires des bateaux le seront).

Cette réglementation, toujours en vigueur aujourd'hui, a permis de réduire progressivement la pression de pêche des chalutiers extérieurs à la zone et a, *a priori*, contribué à l'augmentation des biomasses, des rendements et de la rentabilité des entreprises paimpolaises. D'autres licences ont été mises en place (ormeaux en plongé, coquilles st jacques en plongé, palangre, crustacés, filet, pêches à pied, récolte d'algue...) pour d'encadrer l'ensemble des métiers par un accès à la ressource. Ceci permet de limiter et d'encadrer l'effort de pêches et ainsi de donner de la lisibilité pour les futur patron pêcheurs. Le quartier maritime de Paimpol est aujourd'hui une des seules zones en France métropolitaine où le nombre de navires est resté stable au cours de ces 20 dernières années, avec exclusivement de navires de moins de 12 m en pêche polyvalente.

Auto restriction collective de la production de coquilles Saint-Jacques : « Pêcher moins pour gagner plus ».

Au début des années 2000, les rendements de coquilles Saint-Jacques dans la baie de Seine étaient relativement faibles. Certains pêcheurs normands se comparaient aux pêcheurs de la baie de Saint-Brieuc, conscients que les mesures de gestion étaient plus strictes en Bretagne, avec un impact positif sur la ressource et la rentabilité de l'activité. Michel Callon (1986) utilise le cas de la Coquille Saint-Jacques de la Baie de Saint-Brieuc pour décrire les transformations qui ont eu lieu sur le territoire, les interdépendances entre les parties prenantes et le rôle actif des acteurs dans la formation et la transformation des réseaux socio-techniques. Il montre comment le processus de traduction³ peut influencer la façon dont les ressources sont exploitées et gérées, et comment les acteurs sociaux peuvent façonner ces processus.

En 2012-2013, une importante zone de pêche est fermée à cause d'une contamination des coquillages par une algue toxique (*Dynophysis sp.*). L'année suivante, les pêcheurs se sont rendus sur la zone, constatant une pêche « miraculeuse », en quantité et en qualité (taille importante des coquilles). Ce gisement est alors devenu très intéressant pour les pêcheurs locaux qui ont ponctuellement délaissé les autres zones de pêche. En parallèle, certains membres du Comité des pêches maritimes et des élevages marins réalisèrent un voyage d'études en Amérique du Nord pour mieux connaître la plus grande pêcherie mondiale de pectinidés (*Placopecten magellanicus* en Atlantique Nord Est, côtes des USA et du Canada). La gestion de cette pêcherie américaine se fait en partie grâce à des rotations de zones d'exploitation, à l'image des jachères en agriculture, permettant un repos biologique des populations sédentaires, une protection du stock de géniteurs et une reconstitution des biomasses exploitables.

Une réflexion en interne du comité des pêches régional a été organisée pour dessiner une vision de ce que pourrait alors devenir la pêche à la coquille Saint-Jacques dans la Baie de Seine et évaluer l'acceptabilité de nouvelles mesures de gestion. Une stratégie d'amélioration continue a finalement été mise en place pour créer progressivement de nouvelles formes de gestion des stocks. Le temps de pêche maximum a d'abord été diminué (3 ou 4 jours par semaine de novembre à mars en 2021), puis les quotas journaliers ont été limités (1,8 à 2,2 t/j en fonction de la taille du navire). Le maillage des dragues a été augmenté en parallèle (97 mm en 2021) pour ne sélectionner que les plus gros individus. Enfin, une stratégie de rotation de zones de jachères a été adoptée pour permettre une protection de la ressource. La Baie de Seine est divisée en 5 zones sanitaires. Chacune de ces zones est fermée successivement de manière annuelle en fonction des résultats du suivi scientifique COMOR. Le contrôle, jusqu'ici assuré uniquement par les services de l'État, a été renforcé grâce à la mobilisation financière des pêcheurs, permettant le survol de la baie en avion pour compléter les actions de contrôle de la puissance publique. Une coopération forte a été développée avec les scientifiques de l'IFREMER pour objectiver les impacts de la stratégie de gestion sur la biomasse exploitable.

Le fait que la coquille Saint-Jacques soit un stock côtier peu mobile et en autogestion a été un atout important pour mettre en place une stratégie territoriale « entre nous, sans avoir besoin de convaincre la terre entière » (source entretien, 2023). L'évolution progressive a permis de ne pas créer de trop vives oppositions, même si « ça a été un combat » (source entretien, 2023) pour faire changer les habitudes. Une pression constante sur les pêcheurs a été exercée pour améliorer collectivement les pratiques, générant un cercle vertueux d'apprentissage collectif. La mise en place des mesures de gestion strictes a été difficile dans ce milieu suspicieux, où les pratiques frauduleuses existent encore (Le Ridée, 2022). Beaucoup de pêcheurs avaient peur de la nouveauté, engendrant de l'incertitude sur

³ Traduction : « processus par lequel des acteurs au départ différents finissent par entrer en dialogue autour d'une vision commune d'un problème à traiter, en vue de produire de l'innovation » (Meier, 2020).

les résultats de leurs actions ; « on sait ce qu'on perd, on n'est pas sûr de ce qu'on gagnera » (source entretien, 2023).

Les résultats sont aujourd'hui très satisfaisants pour les pêcheurs. Couplée à une forte productivité du milieu naturel, la stratégie de gestion a permis une importante augmentation de la biomasse exploitable (triple dès la 1^e année (Mogéon, 2022) et ainsi de prouver l'efficacité de ces innovations institutionnelles auprès des professionnels. La pêcherie de coquilles Saint-Jacques de Normandie est aujourd'hui une des pêcheries les plus profitables de France métropolitaine. Cette pêche très lucrative permet également de faciliter le recrutement des équipages et d'améliorer les conditions de travail. Cependant, la part de la coquille Saint-Jacques dans le chiffre d'affaires de la pêche normande ne fait qu'augmenter (près de 50 % en 2022), engendrant une très forte spécialisation sur cette espèce, voire une monoactivité pour de nombreux navires. Cette dépendance diminue la résilience du secteur en cas de problème de disponibilité de la ressource (mortalité, fermeture de zone par exemple).

Une généralisation de ces transitions est-elle possible ?

Ces deux exemples restent des cas particuliers d'évolution du cadre de gestion au niveau local. Ils ont pour conséquence une augmentation de la biomasse exploitable, de la rentabilité des navires et de la durabilité de l'activité. Ces réussites peuvent être décrites à travers la théorie co-évolutionniste développée par Richard Norgaard (1984). Ainsi, ces transitions socio-écologiques sont survenues en mobilisant des leviers de transformation au niveau technique, institutionnel, organisationnel, environnemental, mais aussi dans le système de valeurs des acteurs concernés (Tableau 9).

Tableau 9 : Analyse des caractéristiques des transitions des systèmes de gestions selon la théorie co-évolutionniste

Champ d'évolution	Défense du système paimpolais	Jachère coquille Saint-Jacques en Baie de Seine
Technique	Diminution de l'intensité d'exploitation au chalut. Maintien de l'intensité aux arts dormants	Augmentation de maillage des anneaux des dragues
Institutionnel	Coopération des autorités compétentes pour la validation des prises de décisions de gestion et le contrôle des pêches Mise en place de licence spécifique d'accès à la zone Autocontrôles par les professionnels sur zone	Coopération des autorités compétentes pour la validation des prises de décisions de gestion Renfort du contrôle par les autorités Mise en place de zones en jachère & diminution des quotas d'heures et de captures Collaboration des scientifiques
Organisationnel	Vision positive portée par un leader et partagée par les professionnels Gestion de la ressource côtière par les acteurs locaux	Vision positive portée par un leader et partagée par les professionnels Gestion de la ressource côtière par les acteurs locaux Financement de l'autocontrôle (contrôles aériens)
Environnemental	Bonne résilience de la ressource	Bonne résilience de la ressource
Système de valeurs	Cohésion de groupe face à une menace, stratégie de lutte contre l'« étranger » commun (chalutiers)	Acceptation de la contrainte dans un objectif de bénéfice commun

Sur la base d'un constat partagé par la majorité des pêcheurs, un leader est parvenu à construire une vision positive de l'avenir et à faire adhérer ses pairs en déployant progressivement une stratégie

fondée sur des actions concrètes. À partir de cet élément rassembleur, les pêcheurs ont réussi à impulser des changements à différents niveaux pour permettre une évolution systémique de la situation. Ces exemples ont également la particularité de se rapprocher des systèmes d'autogestion des ressources naturelles décrits par Elinor Ostrom en 1990.

Tableau 10 : Les huit conditions d'émergence d'une gestion efficiente des biens communs par les communautés d'acteurs, d'après d'Elinor Ostrom, et leur respect dans les deux cas étudiés

Les 8 principes d'Elinor Ostrom	Défense du système paimpolais	Jachère CSJ en baie de Seine
1. Une définition claire des limites du bien commun et de la communauté qui y a accès	OUI (zone côtière du quartier maritime de Paimpol)	OUI (stocks de la baie de seine)
2. L'adaptation des règles ou institutions aux conditions locales	OUI (licences spécifiques)	OUI (licences spécifiques)
3. La participation des utilisateurs à la définition des règles concernant la ressource commune	OUI (gestion proposée par le Comité local des pêches)	OUI (gestion proposée par le Comité Régional des pêches)
4. L'existence d'un système de surveillance, qui rend compte aux utilisateurs	OUI (contrôles de l'État en mer, autocontrôle)	OUI (contrôles de l'État en mer, surveillance aérienne)
5. L'application de sanctions graduelles en cas de non-respect des règles	OUI (par principe du droit et de la jurisprudence en France)	OUI (par principe du droit et de la jurisprudence en France)
6. L'existence de mécanismes de résolution des conflits rapides et bon marché	OUI (au sein des commissions spécialisées du CRPMEM)	OUI (au sein des commissions spécialisées du CRPMEM)
7. La reconnaissance minimale par les autorités externes du droit à l'auto-organisation	OUI (cogestion profession/État)	OUI (cogestion profession/État)
8. Des relations avec d'autres niveaux d'organisation	OUI (interrelation des représentations locales, régionales, nationales)	OUI (interrelation des représentations locales, régionales, nationales)

Les 8 conditions d'émergence d'une gestion efficiente des ressources halieutiques par les acteurs locaux (Tableau 10) paraissent être un cadre d'analyse pertinent pour identifier les possibilités pour faire évoluer le système de gestion. Identifier les marges de manœuvre et les degrés de liberté d'une situation permettent d'identifier les blocages à lever et de travailler pour créer les conditions favorables pour permettre les transitions. Ce fonctionnement est possible dans de nombreux cas en France, mais pas pour la totalité des pêcheries, notamment celles exploitant des stocks partagés avec d'autres pays sur de très larges zones géographiques. La question des droits à produire et de leur maîtrise est essentielle pour pouvoir engager une quelconque évolution systémique (cf. suite).

DISCUSSION - QUELS LEVIERS POUR LES TRANSITIONS ?

- **Les droits à produire, une question clé pour les transitions ?**

L'accès aux droits à produire, sous forme de quotas et/ou de licences de pêche, que nous n'avons fait qu'effleurer dans ce rapport, est aujourd'hui un des freins majeurs aux transitions dans le secteur de la pêche. Cet élément ressort de l'ensemble des enquêtes effectuées auprès des pêcheurs, représentants ou experts. Les marges de manœuvre pour effectuer des transitions existent parfois au niveau individuel, mais la transition collective est tout aussi rare dans ce secteur où la reproduction des modèles dominants est généralisée. La répartition des droits à produire entre les professionnels du secteur s'effectue aujourd'hui selon le principe dit « des droits historiques ». Les exploitants ayant des antériorités de production les plus importantes sont donc, *de facto*, ceux qui auront le plus de possibilités de captures dans l'avenir. Ce type de répartition permet de donner de la stabilité au système, mais le verrouille également dans son fonctionnement passé, bridant les nouveaux arrivants tout autant que les envies de changements. Cette répartition des droits à produire est souvent dénoncée et source de conflits entre différents groupes de pêcheurs (Kinds, 2021 ; Scheffer, 2021).

Questionner les modalités de gestion des droits à produire (accès aux quotas et aux licences) paraît être un levier particulièrement important pour favoriser un processus collectif de transition. En effet, Bennett et al. (2019) souligne le besoin de justice sociale dans les transformations vers une activité durable, notamment dans l'exploitation des systèmes halieutiques. Cet accès au droit à produire crée parfois de fortes tensions au sein des groupes de pêcheurs exploitant une même ressource (Lepigeon et al., 2019). Une répartition juste et équitable pour éviter la captation par les puissants constitue le socle de réussite de la gouvernance des biens communs (E. Ostrom, 1990). Une redéfinition des critères d'attribution des possibilités de pêche pourrait être le point d'entrée d'une discussion – puis d'une négociation - collective autour d'un nouveau modèle sociotechnique des pêches. Les modèles de petite pêche côtière et de pêche hauturière ou industrielle sont souvent mis en opposition de par leur taille, leurs pratiques, leurs impacts, mais ces systèmes de production que tout oppose sont également complémentaires en exploitant des zones et des stocks (souvent) distincts, en participant au fonctionnement général de la filière (de l'amont à l'aval) et des territoires côtiers.

- **Créer des récits et utiliser la prospective, pour nourrir les transitions**

Philippe V. Baret et Clémentine Antier écrivaient en 2021 qu'« en l'absence de typologie, de scénarisation, de prospective, le monde agricole, dans sa diversité, a du mal à trouver sa place. Il fonctionne aujourd'hui comme s'il suivait un GPS qui indique la direction sans que la destination soit clairement définie » (Gasselin et al. 2021). La filière pêche française se trouve aujourd'hui également dans cette situation. Le champ de recherche est vaste pour pouvoir fournir des outils de diagnostic et d'orientation aux décisionnaires, permettant de tracer des voies, élaborer des scénarios de transition, mais avant tout de faire émerger un horizon souhaitable partagé par les professionnels, les institutions et la société civile. Ainsi, il pourrait être opportun de mieux comprendre l'évolution des trajectoires sociotechniques du secteur à partir d'une rétrospective descriptive comparable à celle effectuée dans différents domaines agricoles (Duteurtre et al. dans Gasselin et al. 2021). Les exemples de transitions des cadres de gestions au niveau local/régional pourraient également faire l'objet de recherches approfondies pour comprendre les mécanismes collectifs et évaluer la répliquabilité de telles évolutions.

Dans l'ouvrage intitulé Manuel de la grande transition de Renouard et al. (2020), trois catégories d'acteurs sont décrites en fonction de leur attitude par rapport à la transition écologique. Ceux qui pensent que la transition n'est pas nécessaire et/ou non souhaitable. Cette position peut s'expliquer par un déni du besoin de changement, une volonté de maintenir une position dominante acquise dans le système ou un refus de prise de risque lié au changement. Ceux pour qui le besoin de changement ne fait aucun doute, mais pour qui le maintien de l'économie et la stabilité du système en place sont prioritaires. Enfin, ceux qui sont prêts à mettre en jeu leurs propres intérêts au nom du bien commun de long terme. « Un dualisme s'installe progressivement entre ceux qui ne veulent rien changer et ceux qui prônent la révolution au nom de l'effondrement annoncé » (Renouard et al., 2020). Une petite part des professionnels prend aujourd'hui le parti de la révolution, acceptant de modifier volontairement

et en profondeur les pratiques du métier pour garantir une plus grande durabilité de l'activité (Josse, 2023) sous les aspects environnementaux (biodiversité, habitats, gestion des stocks, empreinte environnementale), économiques (rentabilité hors subvention, dépendance aux énergies fossiles), sociaux (attractivité des métiers, lien au territoire) et de gouvernance (réglementation, processus de décision) (Dewals et Gascuel, 2020). Promouvoir les transitions passe vraisemblablement par la mise en valeur de ces exemples vertueux. Au-delà de la valorisation des bonnes pratiques, il s'agit ainsi de créer des récits et de donner à voir des scénarios aptes à entraîner un plus grand nombre d'acteur vers le changement. Les motivations avancées dans l'idéal type « transition épicurienne », fondée sur la recherche d'une meilleure qualité de vie personnelle peuvent ici jouer un rôle très positif pour créer des récits fédérateurs, mobilisateurs, et finalement désirables

- **Adaptations contraintes, transitions volontaires et incitations**

Les évolutions du système sont aujourd'hui majoritairement imposées par les acteurs extérieurs à ce dernier (société civile & politiques) et par les évolutions environnementales ou réglementaires. La décision politique, traduite dans des réglementations ou dans des politiques incitatives, reste de ce point de vue un levier évidemment important des transitions. Les responsables politiques ou professionnels ont de ce point de vue un rôle essentiel à jouer, pour anticiper et favoriser les évolutions nécessaires. Les enquêtes que nous avons conduites ne peuvent que confirmer cette prévalence du pilotage politique. Comparativement, les transitions volontaires restent actuellement très limitées, souvent liées à des histoires personnelles (responsabilités parentales, notamment), ou à des engagements plus idéologiques. De toutes évidence ces dynamiques individuelles ne suffiront pas pour assurer à court ou moyen terme la transition du secteur dans son ensemble.

D'autres leviers de transformation existent néanmoins, comme le comportement des consommateurs (modification et/ou diminution de la consommation de certains produits aquatiques par exemple) ou la structure en âge des outils et des hommes. Du point de vue social par exemple, le métier est peu attractif et peine à recruter des marins. En France, le modèle patron/armateur reste aujourd'hui largement dominant et les projections sociales indiquent une forte réduction du nombre de patrons armateurs à court terme. En effet, en 2020, deux tiers des armateurs à la pêche en France avaient plus de 45 ans (IFREMER SIH, 2022) alors que l'âge de départ à la retraite des pêcheurs est de 55 ans. Cette information sociale structurelle sera probablement le pilier d'une reconfiguration majeure du secteur à court terme. En France comme ailleurs, le secteur des pêches devra muter. La présente analyse en éclaire quelques modalités, individuelles et collectives. À défaut de transition planifiée pour faire face aux évolutions globales de leur environnement, c'est toute une filière qui devra alors se réinventer sous la contrainte. S'adapter en somme.

CONCLUSION

À l'aune des 27 entretiens réalisés auprès des professionnels et des représentants du secteur, les changements de trajectoires individuelles dans l'univers de la pêche semblent rares et méconnus. Certaines évolutions majeures du système d'exploitation des professionnels, comme le changement d'engin de pêche, de zone de pêche ou de circuits de commercialisation ont néanmoins pu être identifiées et étudiées. Au total 5 idéaux types de transition ont été décrits dans cet étude :

- la non transition : le cas de référence de l'évolution capitaliste traditionnelle du secteur ;
- l'adaptation contrainte : les pêcheurs n'ayant d'autre choix que de s'adapter dans l'urgence à un nouveau contexte (environnemental, réglementaire, commercial) ;

- l'anticipation rationnelle : le cas de pêcheurs confrontés à des plans de sortie de flotte obligés de faire un pari sur l'avenir. Les stratégies de prise de risque peuvent être différentes, notamment en fonction de l'âge ;
- la transition épicurienne : les pêcheurs choisissent volontairement de limiter leur exploitation (et leurs revenus) pour avoir un confort de vie plus important ;
- la transition révolutionnaire : certains néo-pêcheurs (entre autres) décident de se lancer sur des modèles de production et/ou de commercialisation alternatifs aux systèmes traditionnels pour réinventer le métier de marin en fonction de leurs convictions.

Certaines évolutions peuvent être caractérisées d'adaptations suite à un choc, plus que de réelles transitions volontaires et planifiées. Des transitions individuelles volontaires existent cependant, initiées par un facteur déclencheur variable, mais nécessitent une importante prise de recul sur le métier et un haut degré d'introspection sur les attentes personnelles et professionnelles. L'accès aux droits à produire (et leur opacité) paraît être un des freins majeurs aux transitions du secteur.

D'un point de vue collectif, deux exemples de transitions des règles de gestion locales ont été mis en lumière dans cette étude. La mise en place d'une zone de jachère de pêche à la coquille Saint-Jacques en Baie de Seine semble avoir améliorée les rendements et la rentabilité des entreprises. Pour sa part, le quartier maritime de Paimpol a mis en place à la fin des années 1990 des restrictions d'accès aux eaux pour les chalutiers, pour préserver la ressource locale et favoriser le modèle paimpolais de petite pêche côtière polyvalente. Ces exemples de transition planifiée restent cependant marginaux dans un système globalement verrouillé et parcouru de nombreuses tensions – et contradictions - depuis plusieurs décennies.

Finalement, les transitions réussies, tant individuelles que collectives, sont permises par la rare synchronisation d'événements extérieurs et de diverses caractéristiques des porteurs de projet et restent globalement à l'état de niche dans la situation actuelle.

Pour aider le secteur à évoluer et à s'adapter à un macro-environnement changeant (organisationnel, environnemental, sociétal, énergétique...), des leviers de transition peuvent être mobilisés à différents niveaux. Du point de vue organisationnel, les modèles de gestion des pêches et des droits à produire peuvent être adaptés aux évolutions de la structuration du secteur, notamment dans un objectif de justice sociale. Du point de vue politique & financier, les mesures d'accompagnement, individuelles ou collectives, doivent avoir une valeur transformative permettant d'adapter les conditions d'exploitation aux évolutions structurelles. Du point de vue technique et social, la nécessaire décarbonation de l'activité risque d'augmenter les besoins en capitaux des armements et de concentrer l'activité de pêche au sein d'armements structurés (organisationnel et financier). Dès lors, si elle n'est pas organisée et accompagnée, notamment pour favoriser des modes de pêche douce, riches en emplois et économe en carburant, elle pourrait se faire au détriment des patrons armateurs artisans.

Les caractéristiques d'exploitation des navires doivent également évoluer pour prendre en compte les attentes des nouvelles générations de marins (confort, temps de travail, image du métier...) et ainsi améliorer les perspectives de renouvellement de la main d'œuvre. Le besoin et le droit à l'expérimentation deviennent de plus en plus nécessaires pour assouplir l'encadrement de l'activité et permettre le développement de niches alternatives au système traditionnel. Les preuves de concepts permettent alors d'ouvrir le champ des possibles et de démontrer le réalisme économique de modèles alternatifs comme cela s'est fait dans d'autres secteur (Candau *et al.*, 2015). Du point de vue sociétal, une réflexion sur le niveau de consommation et sur une réallocation des achats de produits aquatiques peut également être un levier vers une consommation plus responsable et durable des produits de la mer.

REMERCIEMENTS

Nous remercions particulièrement la Fondation 2050 pour le financement de cette étude.

Merci aux professionnels et représentants ayant accepté de participer aux entretiens malgré le contexte professionnel tendu.

Merci aux quelques relecteurs qui ont permis de renforcer certains aspects de l'étude par leurs connaissances et leurs demandes d'approfondissement.

Nous remercions également les membres du Groupement de recherche partenarial pour une pêche durable (GRPPD), créé à l'initiative de l'association Bloom, et qui regroupe des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'Institut Agro Rennes-Angers, de AgroParisTech, et de l'ENS-EHESS de Paris.

BIBLIOGRAPHIE

- Baysse-Lainé Adrien (2021), « Agriculteurs, exploitations et territoires de la transition vers une alimentation relocalisée », Bulletin de l'association de géographes français, 97-4, 466-481.
- Bennett N.J., Blythe J., Cisneros-Montemayor A.M., Singh G.G., Sumaila U.R (2019). Just Transformations to Sustainability. *Sustainability*, 11, 3881. <https://doi.org/10.3390/su11143881>
- Bolopion Jacques, Forest Andre, Sourd Louis-Julien (2000). Rapport sur l'exercice de la pêche dans la zone côtière de la France. <https://archimer.ifremer.fr/doc/00000/1200/>
- Boltanski Luc & Laurent Thévenot (1991). De la justification, les économies de la grandeur », Gallimard, 483 p.
- Candau J., Deldrève V., Deuffic P. (2015). Agriculteurs, pêcheurs et forestiers face à l'impératif environnemental. Arpin, I.; Bouleau, G.; Candau, J.; Richard Ferroudji, A. Activités professionnelles à l'épreuve de l'environnement, Octarès, pp.93-113, 2015, ISBN 978-2-36630-039-0. <hal-01167302>
- Chartier Mélanie (2023). Les pêcheurs européens unis contre les interdictions de chalutage. Journal Le Marin. Publié le 09/05/2023. <https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/peche/les-pecheurs-europeens-protestent-contre-les-interdictions-de-chalutage-47305>
- Commission européenne (2023). COM (2023) 102 final. EU Action Plan: Protecting and restoring marine ecosystems for sustainable and resilient fisheries. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:52023DC0102>
- Dewals Jean-François, Gascuel Didier (2020). Les dimensions, critères et indicateurs de durabilité des pêches françaises, Pré-étude – Rapport final. Les publications du Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST n° 53, 119 p.
- Direction Interministérielle de la Transformation Publique (2023). Appliquer les sciences comportementales à l'adoption de l'écolabel « Pêche Durable ». Rapport de diagnostic. https://www.modernisation.gouv.fr/files/2023-03/RAPPORT_PECHE DURABLE_220223%20V3.pdf
- Dumont A.M., Gasselien P., Baret P.V. (2020). Transitions in agriculture: three frameworks highlighting coexistence between a new agroecological configuration and an old, organic and conventional configuration of vegetable production in Wallonia (Belgium). *Geoforum*, 108, 98-109.
- FAO (2022). La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture (2022). Vers une transformation bleue. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc0461fr>
- FAO (2023). Fisheries and Aquaculture statistics. Requête en ligne 21 juin 2023. <https://www.fao.org/fishery/en/fishstat/collections>
- Fares M'hand, Magrini Marie-Benoît, Triboulet Pierre (2012). Transition agroécologique, innovation et effets de verrouillage : le rôle de la structure organisationnelle des filières. Le cas de la filière blé dur française. *Cah Agric* 21 : 34-45. doi : 10.1684/agr.2012.0539
- FranceAgriMer (2021). Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture en 2020. https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/67093/document/STA_MER_CONSO_2020.pdf?version=3
- FranceAgriMer (2022). Chiffres clés des filières pêche et aquaculture en France en 2022. Production - Entreprises - Échanges - Consommation. https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/69397/document/20230216_CC_p%C3%A0che_aqua_FR.pdf?version=2
- Gascuel Didier (2023). La pêchécologie, manifeste pour une pêche vraiment durable, Édition Quaté (Essai), Versailles, 92 p.

Gasselin Pierre ; Lardon Sylvie ; Thuillier-Cerdan Claire ; Loudiyyi Salma ; Sautier Denis ; Zasser-Bedoya Sylvie ; Ploeg Jan Douwe van der (2021). Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires : un nouveau paradigme du développement territorial ? Éditions Quae (Nature et société), Versailles, 1 vol. (395 p.)

Geels F. W. (2002). Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case study. *Research Policy* 31 (8/9), 1257–1274.

Geels F. W. & Schot J. (2007). Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy*, Volume 36, Issue 3, Pages 399-417, ISSN 0048-7333, <https://doi.org/10.1016/j.respol.2007.01.003>.

Gobillon Laurent & Wolff François-Charles (2016). « Évaluer l'effet local d'une innovation : une application au marché du poisson français », *Revue française d'économie*, vol. xxxi, no. 1, pp. 245-279.

Ifremer. Système d'Informations Halieutiques (2022). France métropolitaine. 2020. Synthèse de la flotte. <https://archimer.ifremer.fr/doc/00746/85801/>

Journal officiel de l'Union européenne (2013) L 354/22 du 28.12.2013. RÈGLEMENT (UE) n°1380/2013 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 11 décembre 2013 relatif à la politique commune de la pêche. <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2013:354:0022:0061:fr:PDF>

Josse Thibaut (2023). Pêche française : et si cette crise n'était qu'un début ? Association Pleine Mer. Article publié le 21 mars 2023. <https://associationpleinemer.com/2023/03/21/peche-francaise-et-si-cette-crise-netait-quun-debut/>

Kallis Giorgos & Norgaard Richard (2010). Coevolutionary ecological economics. *Ecological Economics*. 69. 690-699. 10.1016/j.ecolecon.2009.09.017.

Kemp R., Schot J., Hoogma R. (1998). Regime shifts to sustainability through processes of niche formation: the approach of strategic niche management. *Technology Analysis & Strategic Management* 10, 175–195.

Kinds Arne (2021). Who owns what? An analysis of the production means in the French Atlantic fishing sector. *Economics and Finance*. Université de Bretagne occidentale - Brest ; Universiteit Gent, 2021. English. [\(NNT : 2021BRES0049\)](#). [\(tel-03632454\)](#)

Lamine Claire, Meynard Jean-Marc, Perrot Nathalie, Bellon Stéphane (2009). Analyse des formes de transition vers des agricultures plus écologiques : Les cas de l'Agriculture Biologique et de la Protection Intégrée. *Innovations Agronomiques*. 4. 499-511.

Lamine Claire (2012) – « “Changer de système” : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux », *Terrains et Travaux*, vol. 20, n° 1, pp. 139-156, <https://www.cairn.info/journal-terrains-et-travaux-2012-1-page-139.htm>

Larabi Zidane, Guyader Olivier, Macher Claire, Daurès Fabienne (2013). Quota management in a context of non-transferability of fishing rights: The French case study. *Ocean & Coastal Management*, Volume 84, p13-22. ISSN 0964-5691. <https://doi.org/10.1016/j.ocecoaman.2013.07.001>.

Lazuech Gilles (2020). « Appartenance communautaire et engagement dans le métier : le cas d'une génération de marins pêcheurs professionnels (1940-1960) », *Économie rurale*, 371, 23-36.

Lepigeon Alain, Le Roux Solène et Scheffer Hélène (2019). Plus de bénéficiaires pour le quota de thon rouge. *Journal Le Marin*. Publié le 12/02/2019. <https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/peche/33498-plus-de-beneficiaires-pour-le-quota-de-thon-rouge-2019>

Le Ridée Clémentine (2022). Normandie. Plus d'une tonne de coquilles Saint-Jacques illégalement pêchées a été saisie. *Journal Ouest France*, publié le 06/10/2022 à 22:02. <https://www.ouest-france.fr/normandie/honfleur-14600/normandie-plus-d-une-tonne-de-coquilles-saint-jacques-illegalement-pechees-a-ete-saisie-4dc924cc-45af-11ed-bda4-e93314468ba2>

- Leroy Yannick & Trouillet Brice (2017). Les pêches à l'Île d'Yeu : évolutions et enjeux. Les Cahiers Nantais, 2, pp.65-79. hal-03503728,
- Levrel H. & Missemmer A. (2020). Comment penser la transition écologique de l'économie ? Les apports des théories co-évolutionnistes, de la régulation et de la décroissance. Regards croisés sur l'économie, 26, 68-76. <https://doi.org/10.3917/rce.026.0068>
- Markard Jochen, Raven Rob, Truffer Bernhard (2012). Sustainability transitions: An emerging field of research and its prospects. Research Policy - RES POLICY. 41. 10.1016/j.respol.2012.02.013.
- Meier Olivier (2020). Michel Callon et la sociologie de la traduction. RSE Magazine. Publié le 05/03/2020
- Meuriot E. (1985). La flotte de pêche française de 1945 à 1983 – Politiques et réalités. Brest : Ifremer.
- Mesnil B. (2008) Public-aided crises in the French fishing sector. Ocean Coast Manage 51(10):689–700
- Meynard J. -M., Messéan A., Charlier A., Charrier F., Le Bail M., Magrini M.-B., Savini I. (2013). Freins et leviers à la diversification des cultures : étude au niveau des exploitations agricoles et des filières. OCL, 20 (4), D403, doi:10.1051/ocl/2013007
- Mogéon Jade (2022). Impact de l'implémentation d'une zone de jachère rotationnelle sur la dynamique de la population de coquilles Saint-Jacques (*Pecten maximus*) en baie de Seine. Sciences du Vivant [q-bio]. 2022. dumas-03879697
- Myszka Darianna (2023). Pour les pêcheurs, le plan de sortie de flotte « ne s'est pas fait de gaieté de cœur ». Le Marin, publié le 20/07/2023 22:28. <https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/peche/les-pecheurs-temoignent-ne-la-pas-fait-de-gaiete-de-coeur-48222>
- Norgaard R. B. (1984). Coevolutionary agricultural development. Economic Development and Cultural Change 32 (3), 525–546.
- Ostrom, E. (1990). Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action, Resources J. Cambridge: Cambridge University Press.
- Quemper F., Levrel H., Le Bras Q., Mouillard R., Gascuel D., 2024. Evaluation des performances environnementales, économiques et sociales des flottilles de pêche françaises opérant dans l'Atlantique Nord-Est. Les publications du Pôle halieutique, mer et littoral de L'Institut Agro n° 55.
- Renouard Cécile, Beau Rémi, Goupil Christophe, Koenig Christian Collectif FORTES (2020). Manuel de la grande transition. Les Liens qui libèrent, [Paris], 1 vol. (447 p.)
- Rip A. & Kemp R. (1998). Technological change. In S. Rayner, & E. L. Malone (Eds.), Human choice and climate change: Vol. II, Resources and Technology (pp. 327-399). Battelle Press.
- Savina-Rolland Marie, Daurès Fabienne, Zambonino Infante Jose-Luis, Desroy Nicolas, Vermard Youen (2023). À quelles conditions peut-on parler d'activités de pêche « durables » ? The Conversation, publié le 07/02/2023, 20:34. <https://theconversation.com/a-quelles-conditions-peut-on-parler-dactivites-de-peche-durables-198745>
- Scheffer Héléne (2021). Répartition du quota de thon rouge : le ministère de la Mer fait appel. Le Marin, publié le 20/09/2021 11:17. <https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/peche/40928-annulation-du-quota-de-thon-rouge-le-ministere-de-la-mer-fait-appel>
- SMIDAP (2009). Rapport d'étude. Projet d'adaptation d'une partie de la flottille chalutière des Sables-d'Olonne à la senne danoise.
- Van Hoof L., Steins N.A, Smith S., Kraan M. (2020). Change as a permanent condition : A history of transition processes in Dutch North Sea fisheries, Marine Policy, Volume 122, 104245, ISSN 0308-597X.

Weber Max (1965). Essais sur la théorie de la science. Recueil d'articles publiés entre 1904 et 1917, traduits de l'allemand et introduits par Julien Freund. Collection : Recherches en sciences humaines, no 19. 539 pages.



SCENARIOS DE TRANSITION DES PECHES FRANÇAISES A FORT IMPACT

ANALYSE SOCIO-TECHNIQUE DE TRAJECTOIRES DE TRANSITIONS

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Intitulé de la structure :

Interlocuteur :

Date entretien :

Contact :

INTRODUCTION

L'Institut Agro (ex Agrocampus Ouest) est un institut de recherche et de formation, avec une équipe dédiée aux sciences halieutiques.

Les crises simultanées et successives (Brexit, COVID, prix du baril, changement climatique, érosion de la biodiversité) imposent une transformation profonde et urgente du secteur de la pêche. Un projet de recherche, financé par la Fondation 2050, est lancé sous la responsabilité scientifique et technique de plusieurs instituts de recherche (Institut Agro, AgroParisTech (économie), EHESS-CNRS (philosophie), Université Paris 2 Panthéon ASSAS (droit)) et en interaction avec des acteurs de la société civile (Atelier des jours à venir, associations Bloom).

Ce projet aborde la question des transitions sous plusieurs angles : écologique, social, culturel, économique. Les principaux objectifs du groupement sont de :

- Comprendre les leviers et les obstacles aux transitions
- Proposer des schémas de transitions pour les pêcheries les plus impactantes en imaginant des formes d'accompagnements opérationnels

Notre mission est de caractériser les impacts des différentes pêcheries françaises (stocks halieutiques, biodiversité marine, GES, autres pollutions) et d'enquêter auprès de pêcheurs ayant vécu une transition ou en cours de transition. Ces entretiens permettent de décrire des trajectoires de transition : qu'est ce qui a amené les pêcheurs à changer de pratiques, quels ont été les obstacles rencontrés et quel est le bilan de ces changements en comparant les situations passées et présentes sous les angles économique, technique, social et organisationnel.

L'ensemble des données et informations récoltées dans cet entretien seront anonymisées lors de l'analyse.

0 – PRESENTATION GENERALE

1 – DESCRIPTION DE LA TRANSITION

- ✓ **Pouvez-vous me présenter en résumé votre situation et les changements que vous avez réalisé qui seront les objets de nos discussions ?**

- ✓ **Comment êtes-vous venus à penser à ces changements ? Pouvez vous retracer les grandes étapes, les déclencheurs de ces changements ?** (Facteurs déclencheurs)

- ✓ **Ces changements ont-ils été faciles ? Qu'est-ce qui vous a freiné dans votre projet** (financier, organisation, regards des autres...) ? (Effet de verrouillage)

- ✓ **Au contraire, y a-t-il des choses qui vous ont aidé/porté dans ce projet** (collectif de pêcheur, appui extérieur, convictions personnelles...) ?

- ✓ **En regardant un peu en arrière, comment avez-vous vécu cette transition ?**

- ✓ **Si c'était à refaire, qu'est-ce que vous changeriez ?**

Il y a deux grandes catégories de changements : ceux subis suite à un choc, un peu en mode gestion de crise pour retomber sur ses pattes et ceux qui sont étudiés/planifiés, choisis, peut être avec un peu plus de marges de manœuvre au départ.

- ✓ **Dans quelle situation vous placez-vous ?**

2 – COMPARAISON DES SITUATIONS PASSEES ET ACTUELLES

Le phénomène de transition se caractérise en 3 temps : une situation passée, la période de transition au sens strict et une situation nouvelle. Je cherche à comparer ces périodes entre elles. Pourriez vous me décrire ces situations d'un point de vue technique, économique, social, environnemental...

		Situation passée	Situation actuelle
Technique	Taille navire		
	Engin (dont taille, maillage...)		
	Zone de pêche		
	Espèces cibles		
	Saisons		
	Durée des marées		
Social	Nb Hommes		
	Nb heures travail		
	Qualité de vie		
	Facilité de recrutement		
	Salaire		
Environnement	Ratio gasoil/captures		
	Prises accessoires (dont hors taille et espèces accidentelles)		
	Impacts éventuels sur les fonds marins		
	Autre ?		
Organisation	OP		
	Licences		

	Autres ?		
Economique	Production annuelle (€)		
	Production annuelle (t)		
	Coût gasoil		
	Coût entretien		
	Coût salaires		
	Autres coûts		
	Réseau distribution		

- ✓ **Quels aménagements / investissements avez-vous précisément réalisé ?**
- ✓ **Avez-vous continué à pêcher pendant la transition ? Comment avez-vous fait ?**

3 – BILAN DE L'EXPERIENCE DE TRANSITION

- ✓ **En prenant un peu de recul quels sont les principaux bénéfices de ces changements (pour vous, pour la filière, pour l'environnement ...) ?**
- ✓ **Quels sont les principales contraintes ou coûts ?**
- ✓ **D'après l'expérience que vous avez vécue, auriez-vous des conseils pour un pêcheur qui souhaiterait effectuer une telle transition ?**
- ✓ **Auriez vous des connaissances, des contacts, qui ont opéré des transitions semblables à la votre ou sur d'autres sujets (sociaux, droits de pêche, technique, zone de pêche...) ?**

SCENARIOS DE TRANSITION DES PECHEES FRANÇAISES A FORT IMPACT

ANALYSE SOCIO-TECHNIQUE DE TRAJECTOIRES DE TRANSITIONS

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Intitulé de la structure :

Interlocuteur :

Date entretien :

Contact :

INTRODUCTION

L'Institut Agro (ex Agrocampus Ouest) est un institut de recherche et de formation, avec une équipe dédiée aux sciences halieutiques.

Les crises simultanées et successives (Brexit, COVID, prix du baril, changement climatique, érosion de la biodiversité) imposent une transformation profonde et urgente du secteur de la pêche. Un projet de recherche, financé par la Fondation 2050, est lancé sous la responsabilité scientifique et technique de plusieurs instituts de recherche (Institut Agro, AgroParisTech (économie), EHESS-CNRS (philosophie), Université Paris 2 Panthéon ASSAS (droit)) et en interaction avec des acteurs de la société civile (Atelier des jours à venir, associations Bloom).

Ce projet aborde la question des transitions sous plusieurs angles : écologique, social, culturel, économique. Les principaux objectifs du groupement sont de :

- Comprendre les leviers et les obstacles aux transitions
- Proposer des schémas de transitions pour les pêcheries les plus impactantes en imaginant des formes d'accompagnements opérationnels

Notre mission est de caractériser les impacts des différentes pêcheries françaises (stocks halieutiques, biodiversité marine, GES, autres pollutions) et d'enquêter auprès de pêcheurs ayant vécu une transition ou en cours de transition. Ces entretiens permettent de décrire des trajectoires de transition : qu'est ce qui a amené les pêcheurs à changer de pratiques, quels ont été les obstacles rencontrés et quel est le bilan de ces changements en comparant les situations passées et présentes sous les angles économique, technique, social et organisationnel.

L'ensemble des données et informations récoltées dans cet entretien seront anonymisées lors de l'analyse.

GRAND TEMOIN

- ✓ **Que vous évoque ce sujet de la transition du secteur pêche ?**

- ✓ **Avez-vous observé des évolutions majeures** (grands mouvements collectifs ou transitions individuelles) **ces 10 dernières années dans le secteur de la pêche ?**

- ✓ **Comment ces évolutions sont-elles arrivées ? Quel contexte ? Subies/choisies / positives / négatives ?**

- ✓ **Comment projetez-vous la pêche dans 10-15 ans ? Est-ce désirable ?**

- ✓ **Y'aurait-il des possibilités de changer certaines modes d'exploitations pour améliorer la rentabilité des navires, diminuer les impacts environnementaux...**

- ✓ **Qu'est ce qui bloque ces changements ?**

- ✓ **Auriez vous des contacts de pêcheurs qui pourraient être intéressant de rencontrer ?**

Réalisation, mise en page : Pôle halieutique, mer et littoral de L'Institut Agro

ISSN 2116-8709 (en ligne)

ISSN 2260-0922 (papier)

© 2024, Pôle halieutique, mer et littoral de L'Institut Agro. Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, sont réservés pour tous les pays

Crédit photos : L'Institut Agro Rennes-Angers

La succession de crises dans le secteur de la pêche professionnelle française pose la question de la capacité d'adaptation du secteur aux évolutions de son environnement global, ainsi que des possibilités pour les pêcheurs de faire évoluer leurs pratiques.

Transition et adaptation, quelles sont les modalités du changement de pratiques des acteurs de la pêche professionnelle au niveau de l'individu et de collectifs locaux?

L'objectif de cette étude est de comprendre les changements initiés par quelques pêcheurs pour en détailler l'origine, le cheminement et les conséquences. L'analyse de ces exemples de transition conduit à identifier cinq idéaux types différents, caractérisant les changements individuels. Deux situations particulières d'évolution collectives vertueuses sont également présentées. On montre ainsi que les changements de pratiques de pêche sont souvent contraints par des évolutions de l'environnement ou de la réglementation. Les cas de transitions volontaires restent liés à des histoires personnelles et notamment à la recherche d'une meilleure qualité de vie, ou à la volonté explicite de quelques individus de faire évoluer le système. Pour sortir de cette situation où les transitions restent globalement à l'état de niche, des freins doivent être levés, notamment en matière de droits à produire et de rigidité du système de gestion. Plus généralement, ce rapport s'appuie sur le travail d'enquête réalisé pour identifier quelques leviers d'action à utiliser pour organiser et accompagner une transition écologique et sociale des pêches françaises.

AUTEURS

L'Institut Agro

Le Bras Quentin

Quemper Florian

Gascuel Didier

CIREC, AgroParisTech

Levrel Harold

Ce rapport a été produit par l'équipe de la Cellule Etudes et Transfert, Pôle halieutique, mer et littoral de L'Institut Agro



CONTACTS

- Pôle halieutique, mer et littoral de L'Institut Agro

Didier Gascuel : didier.gascuel@institut-agro.fr

- CIREC, AgroParisTech

Harold Levrel : harold.levrel@agroparistech.fr

Pôle halieutique, mer et littoral de
L'Institut Agro
65 rue de Saint Briec
CS 84215 • 35 042 Rennes Cedex

<https://halieutique.institut-agro-rennes-angers.fr/>

ISSN 2116-8709 (en ligne)
ISSN 2260-0922 (papier)